

SEPT D'UN COUP POUR IMPULSE

Le 19 juin dernier, Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, a remis les prix du 10^{ème} concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes. Cette cérémonie s'est déroulée au Centre des congrès de la cité internationale de Lyon.

e concours, organisé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche avec la participation de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et d'OSEO, favorise depuis maintenant 10 ans l'innovation et soutient la création d'entreprises innovantes. Cette année, pour le dixième anniversaire de ce concours de référence, sept des 170 lauréats nationaux sont des porteurs de projets de création d'entreprises innovantes accompagnés et financés par l'Incubateur Inter-universitaire IMPULSE:

Quatre sont lauréats dans la catégorie "Emergence". Ces lauréats dont les projets nécessitent encore des phases de maturation et de validation recevront à titre personnel une subvention pouvant atteindre 45 000 euros, destinés à financer jusqu'à 70% des prestations nécessaires à la maturation de leur projet. Ces projets lauréats en catégorie "Emergence" sont :

- Siamed, porté par Catherine Ronin
- Laminogène, porté par Vincent Bonniol
- · Personal Sound, porté par Anne Touchain
- · Vigicapt, porté par Philippe Guillemant et Chérifa Abid

Les 3 autres projets sont lauréats dans la catégorie "Création/développement". Cette catégorie récompense des projets plus aboutis, qui reçoivent, après la création de l'entreprise, une subvention d'un montant maximal de 450 000 euros, destinés à financer jusqu'à 50% de leur programme d'innovation. Les projets lauréats dans la catégorie "Création/développement" sont :

- Electravia, porté par Anne Lavrand
- Plus de Mémoire, porté par Béatrice Alescio-Lautier et Claude Touzet
- · Amikana Biologics, porté par Pablo Gluschankof

A ces excellents résultats qui viennent récompenser la qualité des projets ainsi que l'accompagnement et le travail fournis par l'équipe de l'Incubateur, il convient d'ajouter les non moins excellents résultats du Concours Cap Innovation Méditerranée, organisé par les Chambres de Commerce et d'Industrie Marseille Provence et Nice Côte d'azur, et dont la remise des prix se déroulait le même jour. En effet, 4 des 9 lauréats sont également issus de l'Incubateur. Il s'agit des projets :

- Vecthorus, porté par Michel Khrestchatisky et lauréat de la catégorie "Start up"
- Electravia, porté par Anne Lavrand et lauréat de la catégorie "Création/incubation"
- ICDD, porté par Nathalie Compagnone et deuxième de cette même catégorie "Création/incubation"
- Véléance, porté par Jacques Quéméré et 2nd de la catégorie "Innovation pour le développement durable".

L'Incubateur Inter-universitaire IMPULSE est une structure d'àccueil, d'accompagnement et de financement de projets de création d'entreprises innovantes issus des laboratoires de recherche. Il finance les projets au risque par le biais d'une avance remboursable de 30 à 40 000 euros (parfois plus) et accompagne les porteurs dans le développement de leur projet. A ce jour, l'Incubateur Inter-universitaire Impulse a accompagné 78 projets donnant lieu à la création de 57 entreprises. Plus de 875 emplois, dont 250 emplois directs, ont été générés par ces créations d'entreprises.